

Inscriptions juin juillet août 2023 au Lycée Professionnel Jean Chaptal d'Amboise

Les inscriptions au lycée Jean Chaptal d'Amboise se dérouleront en 3 temps.

1. Pour les élèves des collèges du bassin d'Amboise qui passent le DNB (Amboise, Bléré, Château-Renault, Montlouis-sur-Loire), les dossiers vous seront remis à la sortie de l'examen. Pensez à être en règle avec le collège d'origine Cantine et Manuels scolaires.

Pour les autres élèves : possibilité de retrait des dossiers en Vie Scolaire de Chaptal mardi 27 juin 14h à 17h et mercredi 28 juin de 8h 30 à 12h et de 13h à 16h30 en salle polyvalente (salle d'inscriptions)

En cas d'impossibilité, la famille contacte la Vie scolaire du lycée Chaptal (02 47 23 46 21 ou aedchaptal@gmail.com) mardi 27 juin entre 14h et 17h pour définir les modalités de retrait ou d'envoi.

Pour les élèves des autres collèges de l'Indre-et-Loire et d'autres départements :

la Vie scolaire appellera les familles mardi 27 juin pour définir les modalités de retrait ou d'envoi, et **contrôler les adresses postales afin d'éviter un envoi à une mauvaise adresse.**

2. Inscriptions des élèves admis sur listes principales

L'inscription des 3èmes Prépa Métiers se fait le **28 juin**.

Les autres élèves doivent venir s'inscrire avec leur représentant(e) légal(e) au moment de leur choix, les **jeudi 29 juin, vendredi 30 juin, lundi 3 juillet et mardi 4 juillet entre 8h30 et 12h ou entre 13h30 et 16h30. Présence de l'élève obligatoire.**

3. Inscriptions des élèves admis sur listes supplémentaires

Les élèves sur listes supplémentaires seront appelé(e)s par le lycée s'il(elle)s passent en listes principales.

Les premier(e)s contacté(e)s pourront probablement s'inscrire les 6, 7, 10 et 11 juillet.

Les inscriptions au mois d'août seront sur rdv à partir du 28 août jusqu'au 30 août inclus.

Documents à apporter pour une inscription

La photocopie des 4 pages "vaccination" du carnet de santé.

La photocopie du livret de famille (parents et fratrie complète, remariage éventuel)

Pour les élèves de nationalité française de plus de 16 ans, la photocopie de l'attestation de recensement fournie par votre Mairie

La copie recto-verso de sa carte d'identité pour les 3èmes et Terminales BAC et CAP. Venir avec la carte au cas où la copie serait peu lisible.

Copie de l'attestation JDC si l'élève a effectué sa journée de citoyenneté. (Entre 16 et 17 ans)

Un relevé d'identité bancaire ou postale (pour remboursements frais de stage, bourses, aide sociale et YEP'S)

En cas d'élève majeur(e) de nationalité étrangère, la copie du titre de séjour. (Préfecture)

Un chèque facultatif de 6 euros pour inscription à la Maison des Lycéens (MDL) ou la monnaie exacte. Un chèque facultatif de 15 € pour l'association sportive du lycée.

Une attestation de prise en charge si l'enfant est « placé(e) » (aide sociale à l'enfance).

2 photos à prévoir pour l'internat si l'élève est interne. (pas de 3^{ème} ni de BTS interne)

Restauration et internat

L'inscription au restaurant scolaire doit être accompagnée d'une avance de 43,50 € minimum, 10 repas à 4,35 €, chèque non plié à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Vinci (établissement d'accueil).

Les internes n'ont pas à avancer d'argent (forfait cantine + internat) mais il(elle)s renseignent la fiche jaune et la verte.

L'internat n'ouvre pas le dimanche soir. Les places d'internat sont limitées et réservées aux élèves n'ayant pas de transport quotidien. Une commission d'internat se tiendra le 7 juillet. Une liste d'attente pourra être mise en place.

Tenues professionnelles

Concernant les tenues professionnelles, les outils, la coutellerie, veuillez-vous référer aux bons de commande présents dans le dossier.

Une feuille rose résume les entreprises auprès desquelles vous procéderez aux essayages, commandes et règlements.

Pour les essayages, présentez-vous au magasin l'Uniform'pro Tours Nord, muni du bon de commande présent dans le dossier.